

## Bachelier : instituteur primaire

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : <a href="mailto:peda.braine@helha.be">peda.braine@helha.be</a>
<b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : <a href="mailto:peda.mons@helha.be">peda.mons@helha.be</a>
<b>HELHa Gosselies</b> Rue Circulaire 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : <a href="mailto:peda.gosselies@helha.be">peda.gosselies@helha.be</a>
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : <a href="mailto:peda.leuze@helha.be">peda.leuze@helha.be</a>

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 41 Techniques de gestion de groupe et expression orale			
Code	PEIM2B41PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Carine LEPORCQ</b> ( <a href="mailto:carine.leporcq@helha.be">carine.leporcq@helha.be</a> ) HELHa Campus Mons <b>Chantal LECOLIER</b> ( <a href="mailto:chantal.lecolier@helha.be">chantal.lecolier@helha.be</a> ) HELHa Gosselies <b>Isabelle CAPELLEMAN</b> ( <a href="mailto:isabelle.cappelleman@helha.be">isabelle.cappelleman@helha.be</a> ) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Alisson LEROI</b> ( <a href="mailto:alisson.leroi@helha.be">alisson.leroi@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette UE se propose de travailler les compétences liées à la gestion d'un groupe classe: incidents critiques, typologies, outils, attitudes, valeur, etc.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
  - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques
- Compétence 7 **Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté**
  - 7.1 Gérer la classe de manière stimulante, structurante et sécurisante
  - 7.2 Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages
  - 7.3 Faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'établissement des normes de fonctionnement de la classe
  - 7.4 Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves

### **Acquis d'apprentissage visés**

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable de

- questionner et améliorer sa pratique à la lumière des concepts liés à la gestion de groupes;
- mettre en oeuvre et analyser sa pratique en matière des techniques de gestion de groupes vues au cours.

### **Liens avec d'autres UE**

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## **3. Description des activités d'apprentissage**

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM2B41PPA Techniques de gestion de groupes et expression orale 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## **4. Modalités d'évaluation**

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM2B41PPA Techniques de gestion de groupes et expression orale 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

### **Dispositions complémentaires relatives à l'UE**

#### **Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Gosselies** Rue Circulaire 4 6041 GOSSÉLIES  
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : [peda.gosselies@helha.be](mailto:peda.gosselies@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Techniques de gestion de groupe et expression orale			
Code	12_PEIM2B41PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Isabelle CAPELLEMAN</b> ( <a href="mailto:isabelle.cappelleman@helha.be">isabelle.cappelleman@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

### 2. Présentation

#### Introduction

Le cours vise le développement d'aptitudes relationnelles liées aux exigences de la profession, en particulier le développement de compétences liées à la gestion de groupe.

Compétence 4 : Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover. 4.3 Mettre en question ses connaissances et ses pratiques. Compétence 5 : Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement. 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques. Compétence 7 : créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

L'étudiant sera capable de questionner, analyser et améliorer sa pratique à la lumière des concepts et des techniques abordés en lien avec la gestion de groupe.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Réfléchir à la mise en place d'un climat propice à l'apprentissage et favorable à l'épanouissement de l'enfant. Mettre en évidence les facteurs qui peuvent rendre la gestion de classe complexe, appliquer quelques moyens pour y remédier en stage. Identifier et analyser les comportements difficiles en classe, réfléchir à la gestion de ces comportements.

#### Démarches d'apprentissage

Alternance de temps de dispositifs : temps de réflexions individuels, en sous-groupes et en grand groupe. Présentation de recherches.

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Moments prévus dans le cadre des cours pour répondre aux questions en lien avec les démarches et les contenus d'apprentissage.

#### Ouvrages de référence

Canter, L. & Petersen, K. (2003). Bien s'entendre pour apprendre. Montréal (Québec). Les Editions de la Chenelière.  
Fondation Bernheim (2010). Graines de médiateurs II. Université de Paix.  
Jasmin, D. (1994). Le conseil de coopération. Un outil pédagogique pour l'organisation de la vie de la classe et la

gestion des conflits. Chenelière didactique.  
Recherches de Nancy Gaudreau, Université de Laval, Canada.  
Robin, I. (2012). La pédagogie institutionnelle en maternelle. Champs Social.

...

## Supports

Notes de cours.

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

Ce cours sera évalué de manière continue. Ceci suppose une présence à toutes les séances. Une tolérance de 20% d'absences sera appliquée.

En cas de plus de 20% d'absence, l'évaluation se fera sous la forme de travaux ainsi qu'au Q3.

### Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Evc	100		
Période d'évaluation					Trv	100

Evc = Évaluation continue, Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

### Dispositions complémentaires

**Néant**

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).